ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
Paris
Royal Bank of Scotland
Entrée 96 Boulevard Haussmann 75009 Paris

DATE
Le jeudi 19 Novembre 2015

LIEU
Royal Bank of Scotland
Entrée 96 Boulevard Haussmann 75009 Paris
Paris

PARTICIPATION
0 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
contact@aefr.eu
01 70 98 06 53

Atelier

Atelier - Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme : quelles sont vos nouvelles obligations ?

ATELIER

L'année 2015 est marquée par la promulgation d'un nouveau corpus réglementaire en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Inscription

Programme

La quatrième Directive publiée au Journal officiel de l'union européenne le 5 juin 2015 est accompagnée d'un règlement européen sur les informations associées aux virements. L'élargissement du champ d'action de la réglementation, le renforcement de certaines règles et l'alourdissement des sanctions viennent peser sur des dispositifs de lutte contre le blanchiment déjà surchargés.
Face aux limites budgétaires, aux enjeux financiers et au risque d'image, l'amélioration de la performance des dispositifs de lutte contre le blanchiment et la fraude est désormais un prérequis. Cette optimisation passe notamment par l'utilisation de solutions innovantes en matière de détection, traitement des cas présumés frauduleux, reporting et piste d'audit.

Objectifs

- Présenter les principales évolutions réglementaires de la nouvelle Directive et du règlement européen
- Proposer une synthèse des principaux impacts sur les établissements financiers (retour d'expérience BNP Paribas)
- Envisager les différentes pistes d'optimisation des dispositifs de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Cible

- Directions de la Conformité, des Risques, du Contrôle interne,Juridiques
- Avocats, conseils
- Régulateurs